

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

La MRC de Marguerite-D'Youville cesse le développement de son projet éolien

Verchères, le vendredi 10 octobre 2025 — Récemment, la MRC de Marguerite-D'Youville a été informée par NAV Canada que Transports Canada avait conclu que « les sites potentiels pour l'implantation d'éoliennes sur son territoire étaient inacceptables. En effet, compte tenu des opérations aériennes dans cette zone qui en est une d'entraînement aérien, cela compromettrait la sécurité des pilotes ».

Dans ce contexte, la MRC de Marguerite-D'Youville a pris la décision, lors de la rencontre mensuelle du conseil des maires du 9 octobre, de cesser le développement du projet de parc éolien sur son territoire.

Les municipalités membres de la MRC, soit Calixa-Lavallée, Contrecœur, Saint-Amable, Sainte-Julie, Varennes et Verchères, étudiaient la possibilité de développer un projet éolien depuis 2024 pour répondre aux besoins énergétiques régionaux de nature résidentielle, commerciale et industrielle, soutenir la transition énergétique des entreprises du territoire et accroître leurs revenus pour réduire la pression sur la taxation des citoyens.

« Dans les circonstances, toute l'équipe de la MRC et de Courant collectif tiennent à remercier sincèrement les citoyens et organismes qui ont pris part aux activités de participation publique, les acteurs spécialisés qui ont participé à la soirée portes ouvertes, les employés municipaux qui ont rendu possible toutes ces activités de participation publique et, tout spécialement, les membres du comité de suivi », a mentionné le porte-parole de Courant collectif, M. Sylvain Berthiaume.

Tous les détails sur Courant collectif et ses différentes réalisations sont disponibles sur le site Web www.courantcollectif.quebec.

— 30 —

Source : Service des communications
MRC de Marguerite-D'Youville
450 583-3301, poste 2
communication@margueritedyouville.ca